

Conférence pour les Centres et les Équipes de Préparation au Mariage

Raismes, 24 septembre 2006

Introduction

Que nous soyons si nombreux pour vivre cette journée est significatif de plusieurs réalités qu'il est difficile pour moi de hiérarchiser :

1. Nous sommes heureux de nous rencontrer et de partager nos expériences, nos joies et nos galères. Les temps d'échanges provoqués ou libres font partie intégrante du travail théologique que nous allons vivre aujourd'hui. En effet, la théologie bien comprise est autant biblique, dogmatique, théorique que pratique, liturgique ou spirituelle. Je ne doute pas que vous profiterez des temps de pause pour vous partager librement toutes vos expériences.
2. Nous sentons une nécessité d'approfondir
 - non seulement nos compréhensions du sacrement de mariage,
 - mais aussi de ce que représente pour nous-mêmes notre propre participation pour permettre à d'autres d'entrer et de vivre de ce mystère,
 - enfin de trouver des moyens pédagogiques et techniques pour accomplir cette mission.

Cette matinée sera consacrée aux deux premiers points tandis que cette après-midi portera surtout sur le second point. Mais gardons-nous d'isoler la matinée de l'après-midi, de séparer l'approche fondamentale des moyens pédagogiques. Car c'est toujours, dans un contexte donné, la première qui gouverne en définitive le choix des seconds.

3. Nous avons répondu à un appel de l'évêque. Et par là, c'est aussi le sens de notre église diocésaine qui se révèle à nous-mêmes. En effet, il n'est pas anodin qu'à travers une légitime pluralité d'approches, il y ait aussi une unité profonde, une communion entre nous dans l'objectif fondamental de ces préparations au mariage chrétien auxquelles nous contribuons.

La matinée va être découpée en quatre temps.

- Que faisons-nous ?
- Qui fait partie de l'équipe ?
- Peut-on admettre tous ceux qui le demandent au sacrement de mariage ?
- Quelques éléments sur le nouveau rituel de mariage.

Bien sûr, ces quatre éléments sont en interactions les uns avec les autres. Et parfois, la réponse à une question repose sur la réponse aux autres questions. La théologie et la théologie sacramentaire en particulier ressemble moins à un train constitué d'une locomotive qui tire des wagons dans un ordre déterminé qu'à un mobile suspendu à la foi de l'Église où dès que l'on touche l'un des éléments, c'est tout l'équilibre qui s'en trouve modifié.

Que faisons-nous ?

J'ai choisi pour cette première partie un verbe assez neutre. Enfin pas tout-à-fait. Il s'agit d'un verbe qui vise une transformation. Nous accueillons des fiancés, au statut conjugal, parental et croyant bien divers mais nous souhaitons qu'ils ressortent autrement qu'ils sont rentrés. Quel est le contenu de cet autrement ? Je fais des suggestions que je vous invite à hiérarchiser :

Qu'ils sortent

- En se disant qu'ils ne sont pas seuls à encore vouloir vivre l'aventure du mariage ?
- En ayant une vision positive de l'Église ? Parce qu'ils auront rencontré des animateurs sympathiques et respectueux.
- En gagnant des repères théologiques ou dogmatiques précis sur le sacrement de mariage ? C'est-à-dire, en ayant plus de savoir, un vocabulaire plus précis sur le mystère de la foi et sur les biens du mariage.
- Ou encore est-ce que nous espérons qu'ils soient catéchisés ou évangélisés au cours de la session de préparation au mariage chrétien, c'est-à-dire qu'ils aient rencontré un peu plus le Christ ?
- En gagnant des repères anthropologiques sûrs pour qu'ils aient tous les atouts pour faire réussir leur couple ? Il y a derrière cette question tout ce qui relève de l'éthique ou de la morale conjugale et familiale
- En sachant se repérer dans le rituel (Fêtes et Saisons ou au autres) pour préparer leur liturgie ?
- ...

Une manière de s'aider à hiérarchiser ces remarques est d'essayer de distinguer ce qui relève de l'objectif de la rencontre de ce que l'on pourrait appeler des fruits souhaitables et désirables mais pas immédiatement visés pour eux-mêmes.

Par exemple, un des fruits de la rencontre est de permettre aux animateurs eux-mêmes de mieux saisir l'ensemble de ces données, de mieux les articuler entre elles et in fine de mieux vivre leur couple. Mais si ce fruit est important, ce n'est pas pour cela que vous faites de la préparation au mariage chrétien.

Reprise du débat

Quelles transformations fondamentales visons-nous ?

A mon avis, le but principal de la session de préparation au mariage chrétien est de permettre aux fiancés de découvrir que dans leur amour se joue plus qu'un simple et beau mystère humain ; à découvrir que l'expérience même de leur amour qui les invite à vivre le don d'eux-mêmes et l'accueil de l'autre c'est déjà l'expérience de Dieu ! L'expérience de Dieu est à la portée de leur quotidien. Au fond, leur amour est déjà une pierre d'attente pour l'annonce de la foi. Il s'agit donc fondamentalement d'évangéliser leur amour et de montrer comment le Christ les rejoint, les bénit et sanctifie leur amour.

L'autre but est, à mon avis, de leur rappeler quelques règles précieuses qui, sans être magiques, aident beaucoup à la réussite de la vie conjugale. Le dialogue et le pardon ; un homme, ce n'est pas une femme ; chacun ne pourra jamais complètement le bonheur de l'autre ni être comblé totalement par l'autre.

Je crois qu'il est important qu'ils rencontrent d'autres jeunes couples qui portent des questions semblables que les leurs. On ne peut pas être chrétien seul ; on ne peut pas réussir son couple seul. Mais comme il est heureux de savoir que l'on peut progresser, que d'autres l'ont fait. Il tout aussi important qu'ils apprennent à respecter des choix différents des leurs. Dans un week-end au hautmont, un couple qui avait fait le choix de l'abstinence avant le mariage a été pris a partie par l'ensemble du groupe. C'est parfois un travail pastoral très technique que de savoir valoriser des chemins aussi rares sans pour autant dévaluer le parcours des autres.

Le but n'est pas de leur montrer un visage sympathique de l'Église mais parce qu'il sera sympathique, vous aurez d'autant plus de chance d'atteindre vos deux buts.

Le plus important n'est pas forcément de répéter le déroulement de la liturgie de leur mariage, mais les sécuriser sur ce terrain leur donnera sans doute plus d'oreilles pour ce qui est plus fondamental.

Enfin, pour la part dogmatique, le vocabulaire précis, bien sûr c'est mieux car « ce qui se conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire arrivent aisément » et de plus, nous pouvons être personnellement très attachés à des expressions qui nous aide à vivre. Mais souvenons-nous qu'ils ont la trouille de passer un examen.

Attention à nos oreilles !

Louis-Marie Chauvet, un théologien de la place de Paris, m'a mis la puce à l'oreille dans l'une de ses conférences. Il utilise les travaux de sociologues américains qui repèrent 5 dimensions de la religiosité. Je les énumère brièvement et je vous dit en quoi cela peut nous être précieux :

1. La dimension dogmatique s'intéresse aux vérités qui sont données à croire par les adeptes.

2. La dimension intellectuelle manifeste quelles appropriations personnelles les adeptes de ces religions font des vérités à croire.
3. La dimension affective insiste sur ce que le fait de croire mobilise du point de vue des affects. (Je m'intéresse plus au Jésus prophète qu'au Jésus crucifié, au Jésus ressuscité qu'au Jésus de la passion...).
4. La dimension éthique ou conséquentielle porte son intérêt sur l'impact du système de croyance sur les comportements.
5. La dimension rituelle elle-même.

Ces cinq dimensions de la religiosité peuvent être mobilisées toutes ensemble mais aussi partiellement tant par les fiancés que par nous-mêmes. On pourrait être assez maladroit en pastorale et même entrer dans un dialogue de sourds si une demande rituelle ne rencontrait qu'une oreille dogmatique. Ces critères sociologiques montrent assez bien comment notre insatisfaction de pasteur peut se construire. Les membres des CPM ont cet effort à faire d'unifier, déjà en eux-mêmes, toutes ces dimensions de la religiosité, et cela dans une relation vivante au Christ et dans son Église. Mais ils ont dans le même temps le devoir de savoir entendre à quel niveau se situe la demande. L'effort pastoral est alors celui d'étoffer ou plutôt de déployer ce qui est contenu en germe dans une demande à dominante affective ou rituelle.

Une bonne équipe de préparation au mariage doit savoir être consciente de son oreille favorite et s'efforcer d'accueillir chez des fiancés une pauvreté de langage qui dit dans des formes qui ne sont pas les nôtres, des expressions maladroites d'une foi pourtant plus juste qu'il n'y paraît.

B. L'histoire de Jacques et Jacqueline : un athée qui veut communier.

C'est une histoire authentique qui va nous permettre de faire un pas de plus. Jacques est ingénieur, il a fait sa première communion mais se dit athée et n'a plus prié depuis une dizaine d'années. Jacqueline est originaire d'une famille de piété italienne, mais elle-même ne se dit pas très croyante. A la troisième rencontre (laquelle suivait un passage au CPM), nous évoquons la liturgie du mariage et en particulier je dis qu'étant donné ce qu'ils sont, leur peu de foi et surtout le fait qu'ils n'ont pas communié depuis des années, il n'y aura pas de communion. C'est alors que Jacques prend la parole et dit " Vous comprenez, Monsieur l'abbé, on vient chez Lui, c'est normal qu'il vienne chez nous " ...

J'aurai aimé le dire moi-même. Ils ont communié.

Réfléchissant à cette histoire, je me suis dit : " Mais alors, que disait-il quand il se disait athée ? Ou alors, le travail de préparation a réveillé chez lui quelque chose d'enfoui ? Qui saura jamais ? ".

Qui fait partie de l'équipe ?

Au début, j'avais mis comme titre : « qui accueille ? ». Mais c'était trop induire sur la forme de travail qui s'y déroule. Car bien sûr, il y a de l'accueil (combien d'équipes veillent à donner un cadre agréable tant au niveau de la décoration que du café et des petits gâteaux), mais il n'y a pas que cela. Or, c'est en fonction de la mission de l'équipe que l'on va « embaucher ou recruter » les membres de cette équipe.

Avant de poser mes questions, puis-je rappeler que tous ici, mariés ou prêtres nous sommes, du moins je l'espère, en état de progression dans notre état de vie. Tous, nous avons des points sur lesquels il nous faut progresser. Il ne s'agit donc pas de rechercher des couples parfaits, il n'en existe pas. Et je rappelle que dans une équipe on n'est pas que un, on est forcément plusieurs avec des approches et des talents qui peuvent être complémentaires. Qui faut-il donc appeler ?

- Faut-il appeler des témoins ? Des personnes qui vont parler de leur manière de vivre en couple, de vivre leur famille ?
- Faut-il appeler des diplômés en théologie ? Des incollables sur toutes les questions difficiles.
- Faut-il être en état de grâce ou du moins avoir tout bon sur la manière de vivre son couple par rapport à ce que demande l'Église catholique aux couples catholiques ?
- Peut-on demander à un couple divorcé-remarié de faire partie de l'équipe ? Cette question m'est régulièrement posée.

Reprise du débat

A. Sommes-nous dignes ?

Bertrand et Brigitte qui se disputent pour un seau mal placé juste avant de partir au CPM. Et les voilà tout bouleversés de devoir parler d'unité conjugale alors qu'ils viennent de vivre un temps de désaccord.

Préparer au mariage, ce n'est pas d'abord s'annoncer soi-même, ni témoigner de sa propre vie. Il s'agit de permettre fondamentalement à des fiancés d'approfondir l'engagement qu'ils vont prendre en leur donnant de relire leur histoire dans le cadre de l'Église.

Que de la joie de votre vie conjugale et familiale transparaisse dans ce que vous dites, formidable ! Et le travail sera d'autant plus fructueux. Mais ce n'est pas parce que vous n'êtes pas à la hauteur de tout ce que demande l'Église (absence d'unité profonde sur le moment, pratique d'une régulation des naissances par méthode contraceptive, ...) que vous êtes disqualifiés pour autant.

A vrai dire, comme les prêtres qui prêchent tous les dimanches, vous êtes les premiers destinataires de toutes ces paroles que vous direz aux fiancés. Lors de leur ordination diaconale, les diacres entendent cette parole inoubliable (écoutons les verbes) :

- Recevez la Parole de Dieu
- Croyez ce que vous lirez
- Enseignez ce que vous aurez cru
- Vivez ce que vous aurez enseigné.

Recevoir une mission ; l'accomplir ; s'y investir avec foi ; enseigner droitement et vivre. Notez que vivre vient en dernier. Évidemment, il est hautement préférable que notre vie soit à la hauteur du message que nous annonçons. Mais si tel n'est pas le cas, au moins, soyons en route.

La règle d'or pour ne pas tomber dans l'hypocrisie ou le double langage est la suivante : Il faut penser tout ce que l'on dit, mais on n'est pas obligé de dire tout ce que l'on pense. Mais il est une chose que vous ne pouvez faire : c'est dire le contraire de ce que dit l'Église. Comme dans tout ministère, il y a une part de loyauté à l'égard de l'Église qui nous envoie en mission.

B. Qui appeler ?

Il faut appeler des personnes prêtes à se former. La générosité ne peut pas tout. On n'est pas obligé de tout savoir dès le début. L'expérience vous aidera à poser les bonnes questions, et à voir où creuser.

En matière de formation au mariage chrétien, de manière un peu provocatrice, ce n'est pas le fait d'être mariés qui vous rend fondamentalement compétents. C'est d'abord le

fait d'avoir pris du recul et réfléchi sur les multiples enjeux de la vie conjugale qui compte. Mieux vaut un célibataire qui a réfléchi qu'un couple noyé dans ses problèmes et qui raconte sa vie. Mais un couple qui a réfléchi, c'est formidable. Cela vous permet entre autres choses de ne pas mélanger vos propres soucis conjugaux avec ceux des fiancés. Si en plus vous vivez votre mariage avec une grande profondeur, alors cela touchera au sublime. Comme en toute chose, la générosité, cela s'éduque. Et c'est bien ce que nous faisons ici.

On me pose parfois la question très délicate sur la possibilité qu'auraient des couples divorcés-remariés de participer au CPM. Soit parce que le secteur n'a pas trouvé d'autres couples volontaires, soit parce que ces couples le demandent eux-mêmes. Et cette question est d'autant plus cruciale que parmi les couples qui vivent une deuxième union après un premier échec, on en trouve de formidables, très croyants et dont la vie conjugale en édifie plus d'un.

Personnellement, je serai très réservé. Plusieurs motifs à cela.

D'une part, à titre d'argument général, dans l'Église comme dans la société, aucune charge n'est un droit, personne n'est a priori compétent sur tout. Ainsi le prêtre que je suis ne pourra jamais par sa propre vie témoigner de l'Alliance du Christ pour son Église. Ce n'est pas mon ministère. L'Église est un peuple où il y a des ministères divers et c'est heureux.

D'autre part, il me semble que ce serait mettre en porte à faux, ces personnes baptisées par rapport à la tâche même du CPM. Par respect pour ces personnes et pour les fiancés, il me semble que c'est prudence et sagesse que de ne pas les solliciter. De même qu'on ne demande pas à un prêtre qui a quitté le ministère de venir dire au séminariste comment vivre le ministère presbytéral, de même qu'on ne demande pas à une personne non baptisée de préparer au baptême, de même qu'une personne qui ne peut pas encore ou ne peut plus communier, on ne lui demande pas de donner la communion, de même, il est prudent et sage de ne pas demander de ne pas demander aux personnes divorcées remariées de participer au CPM. Ce serait mettre l'ensemble des personnes impliquées dans une position psychologique et spirituelle difficile. Est-ce à dire que leur expérience et leur bonne volonté ne peuvent être accueillies et sollicitées ? Sûrement pas. Baptisés, ils font partie plus que jamais de l'Église. Mais d'autres services tout aussi utiles précieux et indispensables à la vie de l'Église peuvent leur être proposés : Ainsi le conseil conjugal, le travail dans les équipes du CLER. Et dans ces services, on manque aussi cruellement d'animateurs.

Peut-on admettre tous ceux qui le demandent au sacrement de mariage ?

L'air de rien, cette question renvoie à des réalités très différentes, voire à des interprétations variées de ce qui est essentiel pour accéder au sacrement de mariage et de ce qui est moins essentiel.

Les animateurs qui vivent avec une grande joie et profondeur leur sacrement de mariage trouvent assez souvent en face d'eux des hommes et des femmes de « peu de foi » même s'ils sont de bonne volonté. Parfois, la demande est extrêmement matérialiste et se concentre sur la célébration. Nous proposons du sens, ils viennent chercher du beau. Ils sont tout à la joie de leur union mais n'ont pas l'air bien conscients de la profondeur de l'engagement qu'ils vont prendre, tant au niveau humain que spirituel. Beaucoup de confrères ou d'équipe CPM se demandent alors s'il ne vaudrait pas mieux leur faire quelque chose de bien sans pour autant que ce soit le sacrement en plénitude. Et lorsque leur foi serait plus mûre, ils pourraient alors demander le sacrement.

Cette question est à vrai dire posée autant sinon plus par les prêtres et les diacres que par les couples qui font de la préparation au mariage. Bien des confrères éprouvent une vraie souffrance de disposer d'un grand trésor et de voir si peu de couples vouloir y puiser, ne fut-ce qu'un peu. Face à cette souffrance, il y a deux types de réactions :

- Soit on durcit l'accès au sacrement du mariage, quitte à trouver des solutions comme des étapes vers le mariage ainsi que l'on en connaît pour le baptême. Mais alors ne risque-t-on pas de tomber dans une Église élitiste alors que le Christ est venu pour tous ?
- Soit on accueille largement tous les couples qui se présentent. Mais on a alors l'impression de « brader » les trésors de l'Église et de ne pas se respecter soi-même.

Pourriez-vous débattre entre vous des critères qui sont déterminants pour admettre un couple au sacrement de mariage et en deçà desquels ou duquel vous vous sentiriez obligés d'inviter le couple à renoncer à la célébration.

J'ajoute une question plus précise : la foi des fiancés est-elle un critère déterminant pour vous ? Jusqu'à quel point ?

Reprise du débat

A. Lisons l'Évangile

Ces questions que nous nous posons sont des questions éminemment pastorales. Figurez-vous qu'elles n'ont rien d'originale. Déjà dans l'Évangile, Jésus est confronté à cette difficile question du décalage entre ce qu'il propose et ce que ses interlocuteurs lui demandent.

Luc 17, 12-19

A son entrée dans un village, dix lépreux vinrent à sa rencontre et s'arrêtèrent à distance ; ils élevèrent la voix et dirent : " Jésus, Maître, aie pitié de nous. "

A cette vue, il leur dit : " Allez vous montrer aux prêtres. " Et il advint, comme ils y allaient, qu'ils furent purifiés. L'un d'entre eux, voyant qu'il avait été purifié, revint sur ses pas en glorifiant Dieu à haute voix et tomba sur la face aux pieds de Jésus, en le remerciant. Et c'était un Samaritain.

Prenant la parole, Jésus dit : " Est-ce que les dix n'ont pas été purifiés ? Les neuf autres, où sont-ils ? Il ne s'est trouvé, pour revenir rendre gloire à Dieu, que cet étranger ! " Et il lui dit : " Relève-toi, va ; ta foi t'a sauvé. "

N'avez-vous pas l'impression que Jésus s'est un peu fait avoir dans cette affaire. D'une certaine manière, on pourrait dire : 10% de succès pastoral. Pour le Fils de l'Homme, cela ne semble très fort. Et nous, nous voudrions que notre pastorale ait un succès élevé. Tous, nous sommes là au nom du Christ. Nous connaissons les mêmes espoirs et les mêmes désillusions que lui. Il ne faut pas en avoir peur. C'est le lot même du disciple.

Il se trouve que Jésus fait la théorie de son travail pastoral et qu'il l'a partagée à ses disciples.

Mt 13, 18-23.

" Écoutez donc, vous, la parabole du semeur.

Quelqu'un entend-il la Parole du Royaume sans la comprendre, arrive le Mauvais qui s'empare de ce qui a été semé dans le cœur de cet homme : tel est celui qui a été semé au bord du chemin.

Celui qui a été semé sur les endroits rocheux, c'est l'homme qui, entendant la Parole, l'accueille aussitôt avec joie ; mais il n'a pas de racine en lui-même, il est l'homme d'un moment : survienne une tribulation ou une persécution à cause de la Parole, aussitôt il succombe.

Celui qui a été semé dans les épines, c'est celui qui entend la Parole, mais le souci du monde et la séduction de la richesse étouffent cette Parole, qui demeure sans fruit.

Et celui qui a été semé dans la bonne terre, c'est celui qui entend la Parole et la comprend : celui-là porte du fruit et produit tantôt cent, tantôt soixante, tantôt trente. "

Jésus commente ici lui-même une de ses paraboles sur le geste semeur et le sort des graines. Il est assez facile de comprendre dans la culture agricole de l'époque que le geste du semeur était imprécis et que le grain pouvait tomber sur des terrains plus ou moins stériles, plus ou moins fertiles. Or, il est beaucoup plus difficile de le comprendre du geste du Fils de l'Homme quant à la Parole de Dieu.

Dieu serait-il imprécis dans la manière de semer ? Sûrement pas. Tout ce qu'il fait, il le fait volontairement. Serait-ce alors pour nous dire combien Dieu est prodigue de sa parole ? Je ne le pense pas non plus car cette remarque ne serait pas de grande utilité pour nous qui savons si peu ou si mal parler du Royaume. En réalité, il faut bien se dire que Jésus fait exprès de semer la Parole jusque sur le chemin ou dans les épines et il sait pertinemment qu'elle ne poussera pas. Pourquoi le fait-il alors ?

Tout simplement pour le motif suivant qui est essentiel : lorsque la Parole arrive sur la partie stérile du cœur de l'homme, même si cette parole est enlevée dans la minute, il reste quelque chose d'absolument essentiel : cette Parole a révélé au cœur de l'homme un terrain que peut-être il ignorait ; que peut-être il ne voulait pas voir. Peu importe. Ce qu'il faut entendre dans cet évangile, c'est que Jésus n'a pas un rapport utilitaire à la pastorale. Il sème, parce que s'il ne le fait pas, les pierres crieront la Bonne Nouvelle à sa place. Après ce travail de révélation, peut-être que cela ne laissera aucune trace, mais ce n'est pas sûr. Qui sait, si plus tard, une autre parole viendra et cette fois-ci, elle sera reconnue et qu'elle sera accueillie un peu plus longtemps.

Mais amis si Dieu espère en l'homme au point de lui envoyer son Fils annoncer sa Parole quitte à en mourir, au nom de quoi, voulez-vous me le dire, au nom de quoi devons-nous faire moins ? Personnellement, je n'ai trouvé aucun argument pour espérer moins que Dieu, pour semer moins que lui. Désormais, j'accueillerai largement ainsi que le Christ le fit pour les lépreux et j'annoncerai largement comme le Christ le fit tout au long de sa vie publique.

Comme vous l'avez remarqué, l'important ne sera donc pas seulement d'accueillir, mais d'annoncer. Jésus n'accueille jamais sans annoncer. Et c'est là que le travail pastoral commence. Que faut-il annoncer, et comment ?

Retenons donc de cette première approche un accueil large pour annoncer largement. Et ce n'est pas grave si nous ne voyons pas la bonne nouvelle du mariage chrétien fleurir en trois mois. Au nom de quoi serions-nous plus pressé que Dieu lui-même ? Mais comment annoncer, comment savoir si la parole de Dieu a pris racine, c'est la question à un million d'euros. Je vous propose une petite histoire suivie d'un peu de théorie pour approfondir cela.

C. Peut-on proposer une étape liturgique intermédiaire avant la célébration proprement dite du mariage ?

C'est une question que j'entends plus souvent chez les confrères prêtres que chez les laïcs. Il s'agit au fond d'un raisonnement qui se construit de la façon suivante :

1. N'est-il pas vrai que le mariage entre deux personnes non baptisées est un mariage digne ?
2. Or les baptisés sont parfois très loin de désirer le sacrement du mariage dans sa profondeur.
3. Pourquoi ne pas leur proposer alors de se contenter du mariage à la mairie, quitte à les accompagner d'une prière amicale et fraternelle ? Et le jour où ils seront prêts, ils demanderont le sacrement du mariage avec toute la profondeur souhaitée et en pleine connaissance de cause. Cela éviterait qu'en cas de divorce, ils ne soient affrontés à l'impossibilité de se remarier puisque ils ne seraient pas encore rentrés dans le régime de l'indissolubilité.

Cette remarque, pour rusée qu'elle soit et d'apparence généreuse et prudente, est en réalité complètement oiseuse pour ne pas dire théologiquement très mal élaborée. Voici le chemin de la réponse qui doit non seulement nous conduire à éviter ce genre de raisonnement mais à emprunter les pas courageux du Christ dans l'annonce du mystère de la foi.

En général, cette proposition n'est pas faite par les fiancés eux-mêmes, mais bien par les croyants expérimentés que sont les prêtres et d'autres chrétiens. Comment au nom de notre foi éclairée, peut-on suggérer à des personnes baptisées de se contenter des pratiques païennes dans le domaine du mariage ? Bien au contraire, notre mission n'est-elle pas de nourrir ce baptême qu'ils ont déjà reçu et d'en découvrir toute la beauté et la grandeur ?

Par ailleurs, les problèmes que cette position voudrait résoudre ne le seraient pas plus pour autant. En effet, si l'évolution se passe comme prévu, cela semblerait à courte vue encore acceptable mais en cas d'échec de cette union sacramentelle, on se retrouve quasiment à la case départ. L'échec fait toujours aussi mal ; s'il y a des enfants nés de cette union, c'est encore plus compliqué ; quels sens auraient les relations sexuelles dans une telle approche d'une conjugalité provisoire ? N'ont-elles pas de sens plénier que dans la mesure où elles signifient le don total et intégral que se font les personnes l'une à l'autre d'elle-même ? Nous ne pouvons bénir le provisoire dans la sexualité.

Enfin, ce serait orienter toute la préparation vers un éventuel divorce et non vers la consolidation d'un couple qui à cette étape de sa vie veut et désire que son histoire aille jusqu'au bout. Au nom de notre foi nous ne pouvons vouloir ni même préparer le contraire de ce que la foi veut.

Bref ! Cette position revêt une triple faiblesse : au niveau de la théologie de la vie entre baptisés ; au niveau de l'anthropologie de la sexualité ; au niveau de la réalité et du retentissement de tout échec dans une vie conjugale sincère. Je le dis de manière très ferme, tenir une telle position c'est être " complètement dans l'erreur ".

Ce qui est possible en revanche, c'est cette étape bien connue que sont les fiançailles. Fiançailles qu'il faut bien décrire comme étant un rite béni de Dieu où deux personnes s'engagent à réfléchir ensemble sur la possibilité d'une union conjugale solide ; fiançailles qui posent ce nouveau couple face à la société comme une relation privilégiée que l'on se doit de respecter ; fiançailles qui sont faites pour être dissoutes alors que le mariage est indissoluble. Les fiançailles, en rigueur de termes et en cohérence avec ce que je disais plus haut, ne supposent pas les relations sexuelles.

Rassurez-vous, je n'ignore pas que la très grande majorité des fiancés vivent déjà ensemble ou du moins se sont déjà unis sexuellement avant leur mariage. Mais l'attitude bienveillante de toute pastorale ne doit pas nous empêcher d'avoir des repères clairs pour nous-mêmes.

Pour conclure cette partie, vous aurez compris que oui, il faut accueillir largement, mais pas accueillir n'importe comment. L'accueil doit se faire accompagné d'une annonce large de la grandeur du mariage chrétien. Oui, il faut annoncer largement. Non il ne faut pas croire que c'est en rabaisant la proposition que nous préparerons mieux au sacrement du mariage. Regardez dans l'Évangile combien Jésus, lui qui connaît mieux quiconque les limites et les faiblesses du cœur de l'homme, n'hésite pas à en ajouter sur l'exigence d'une vie à sa suite. Et nous voudrions en son nom faire le contraire, ce n'est pas possible !

Le rituel du mariage fondements et nouveauté.

Je suppose que vous avez tous regardé d'assez près le rituel du mariage. D'abord pour votre propre mariage mais aussi pour aider ceux qui vont se marier. Mais avez-vous eu le temps de vous intéresser au nouveau rituel du mariage ? Publié il y a tout juste un an, il est la traduction et l'adaptation francophone du nouveau rituel latin publié en 1990.

C'est d'autant plus important que vous vous êtes mariés sous l'ancien rituel, et donc vous en avez une mémoire pratique. Mais les fiancés, eux, vont se marier sous le nouveau.

- A quoi sert un rituel ?
- Connaissez-vous des déplacements opérés par le nouveau rituel sur le plan biblique, théologique, liturgique, spirituel, ecclésial, pastoral,... ? A quoi nous invite-t-il pour renouveler nos pratiques ? Quelles sont les incidences sur la préparation, lointaine et proche, du mariage ?

Reprise du débat

Deux remarques sur le sens du rite :

Les grands rites sont toujours des rites de passage. « *Dans un épisode rituel, se distinguent toujours trois stades – séparation, marge, agrégation – la forme et la durée des stades un et trois variant en relation avec la chose célébrée. Ainsi les rites de séparation sont plus marquées dans les rites funéraires, ceux d'agrégation pour le mariage* »¹.

Ce qui fait la force d'un rite ce ne sont pas tant les éléments que l'on y trouve que l'ordre dans lesquels ils se trouvent. La *séquence rituelle* est déterminante pour en comprendre la signification.

Ainsi, il n'est pas anodin que dans un mariage, on entre au bras d'un de ses parents et que l'on ressorte au bras de son conjoint. Cela n'aurait aucun sens d'avoir ces mêmes éléments en sens inverse. C'est ainsi que tout rituel comporte au service de chacune des étapes des éléments à la puissance symbolique, significative forte.

Et nous qui sommes chrétiens, nous vivons ces rites de passages à la lumière de la foi. Or dans la foi chrétienne, dans son approche catholique, certains rites de passages sont rendus encore plus denses par la dimension sacramentelle qui s'y vit et la mission qui s'y reçoit.

Le nouveau rituel du mariage :

¹ Martine SEGALEN, rites et rituels, contemporains, Coll. 128 sciences sociales, Paris, Nathan Université, 1998, p. 31.

Ne croyons pas qu'il s'agit d'un immense bouleversement. Nous y retrouvons les grands éléments traditionnels que l'on connaissait bien dans l'ancien rituel :

- Accueil au seuil de l'église pour montrer l'estime de l'Église et de Dieu à l'égard de ce chemin de vie ;
- Lecture de la Parole de Dieu hors de laquelle aucune célébration ne peut se prétendre chrétienne ;
- Dialogue avec les époux qui porte sur les biens essentiels du mariage : liberté de la décision (qui est le terreau sur lequel les trois engagements peuvent s'enraciner), fidélité (non pas seulement promesse de ne pas être infidèle mais surtout promesse de vouloir et d'œuvrer à la promotion de la personne de son conjoint et de son bonheur parce que l'autre en fait autant pour soi), indissolubilité (comprise comme la grâce que se font les époux et non pas comme un piège ou un poids que l'Église mettrait sur leurs épaules), fécondité (ouverture à la vie).
- Échange des consentements.
- Ratification du mariage
- Échange des anneaux
- Prières du couple et universelle
- Notre Père
- Bénédiction nuptiale.
- Bénédiction finale.

Dans le nouveau rituel, nous allons retrouver tous ces éléments mais dans un ordre légèrement différent et avec quelques déplacements ou ajouts très significatifs :

Le modèle de la célébration du mariage qui structure toutes les formes de célébrations possibles (il y en a 3), c'est la liturgie eucharistique. Car on comprend bien, en effet, que le sacrement de l'alliance conjugal a une affinité particulière au sacrement du corps livré et du sang versé pour une alliance nouvelle et éternelle.

Dans le préambule du rituel il y a une insistance toute nouvelle sur la foi des fiancés. « Les pasteurs, conduits par l'amour du Christ, recevront les futurs époux et chercheront surtout à entretenir et soutenir leur foi : en effet, le sacrement de mariage suppose et requiert la foi ». Note 16.

Le rituel suggère donc que l'on professe la foi, avec ce pendant une incise qui dit « si cela convient » car les liturgies savent bien que les assemblées sont diverses, que la foi des époux est parfois insaisissable et que certains ne sont pas encore baptisés.

Au moment de la réception des consentements, le prêtre peut choisir entre étendre la main droite en direction des époux ou poser sa main sur les mains jointes des époux.

Autre déplacement notable : la phrase de conclusion pour la ratification du mariage : « Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas » qui est une citation de Jésus en Mt 19.

Peut-être que le déplacement le plus important concerne la bénédiction nuptiale. Sa place ordinaire est maintenue après le Notre Père. Mais le numéro 89 dit que l'on peut la prononcer juste après la remise des alliances. Je gage que c'est cela qui va être choisi par l'immense majorité des célébrants. D'autant plus que cette bénédiction a été profondément modifiée en y incluant une épiclese, une invocation de l'Esprit-Saint. « Envoie sur eux la grâce de l'Esprit Saint, afin que, l'amour ayant été répandu en leurs cœurs, ils restent fidèles à l'alliance conjugale », tout en étendant les mains sur les nouveaux époux.

Ceci renvoie à la question de qui est le ministre du mariage.

Après la publication originale en latin, en 1990, de ce nouveau rituel, Jean-Paul II n'a pas hésité à écrire dans la lettre aux familles (10) : « *Ce sont les époux qui se donnent réciproquement le consentement matrimonial en prêtant serment, c'est-à-dire en confirmant devant Dieu la vérité de leur consentement. En tant que baptisés, ils sont, dans l'Église, les ministres du sacrement du mariage. Saint Paul enseigne que leur engagement mutuel est un « grand mystère » (Ep 5, 32).* »

Mais le nouvel accent porté sur la bénédiction nuptiale donne au célébrant un poids plus important qu'avant. Même si, en lisant bien, ce sont les époux et non les fiancés qui s'avancent pour recevoir la bénédiction nuptiale. S'ils sont déjà époux, ont-ils besoin de cette bénédiction pour être mariés. De savants débats se profilent à l'horizon de la théologie sacramentelle.

Par ailleurs si la bénédiction nuptiale contient une dimension épiclestique, cela va poser un souci de cohérence à l'intérieur des degrés du sacrement de l'ordre. Traditionnellement, ce sont les évêques et les prêtres qui possèdent la qualité sacerdotale qui prononcent ces prières. Or le rituel n'oublie pas de dire que les diacres peuvent prononcer cette bénédiction. Cela posera certainement une pierre d'achoppement dans le dialogue avec l'orthodoxie.

Il reste que les diacres ne sont pas mentionnés comme ministre du mariage lorsque celui-ci est célébré au cours d'une messe.

Je voudrais conclure avec les mots du Père Pierre Fournier lorsqu'il conclue son analyse du nouveau rituel : « Apprenons l'art du décryptage de la demande dans la démarche des futurs époux ; respectons la part du « religieux » avec, parfois, ses archaïsmes ; cherchons le possible, en vivant la spiritualité du possible » ; respectons la

fondamentale loi de gradualité (Familiaris consortio N°9) et la hiérarchie des vérités (l'Évangile au centre, les orientations théologiques, le Droit Canon).²

² P. Pierre FOURNIER, « Le nouveau rituel du mariage, quels enjeux » in Prêtres diocésains, Mars 2006, p. 132.